

Entretien de positionnement élèves de seconde générale

Lycée Paul Arène de Sisteron

1. Les élèves ont complété en amont de la rencontre, en classe entière et en présence de leur professeur principal leur emploi du temps « Mais qu'est-ce que je fais de mon temps ? ».
2. Chaque élève est reçu individuellement par deux membres de l'équipe éducative de la classe dont l'un est obligatoirement le professeur principal . La deuxième personne est soit un autre professeur de la classe , soit la CPE.
3. **IL NE S'AGIT PAS DE MENER UN INTERROGATOIRE !** Le document « entretien de positionnement » est à remplir au cours de la rencontre par l'un des deux personnes menant l'entretien. L'emploi du temps est un support, une porte d'entrée pour mener l'entretien.
4. L'entretien ayant lieu AVANT que l'élève ait eu une quelconque prise de contact avec les adultes de l'établissement (en dehors du professeur principal qui a reçu la classe), les confidences (y compris les plus intimes) émergent très naturellement. Se profilent alors quelques caractéristiques importantes sur la personnalité de l'élève, son rapport à l'institution, ses méthodes de travail, ses préoccupations, ses soucis...
5. Le professeur principal est chargé de compléter un tableau de synthèse des entretiens puis participe avec Mme La Proviseur, Mme La Proviseur- Adjointe, l'infirmière scolaire, la CPE, l'AS et la PSY-EN, à une réunion qui a pour but de discuter de faire un premier point sur les élèves de la classe. A l'issue de cette réunion sont mises en place les aides nécessaires (sociales, médicales, scolaires...).
6. Le professeur principal synthétise les conclusions de cette réunion auprès de l'équipe éducative et signale les élèves auprès desquels une attention accrue est nécessaire.